



APPEL A PROJET JTFC PROGRAMME JEUNES TALENTS FRANCE-CHINE 2020

Le programme «Jeunes Talents FRANCE-CHINE» est la mise en œuvre pratique du protocole d'accord pour l'échange d'éminents jeunes chercheurs en sciences et technologies entre la France et la Chine porté par les Ministères français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation (MESRI), et de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et le Ministère des Sciences et Technologies (MOST) de la République populaire de Chine. Ce protocole d'accord a été signé lors de la visite du Premier Ministre le 21 février 2017 à Pékin.

Il complète l'offre de programmes de mobilité soutenus par le MEAE (Découverte Chine, Xu Guangqi, Cai Yuan Pei) pour renforcer la coopération scientifique entre la France et la Chine en misant sur les leaders scientifiques de demain. Les précédentes éditions ont permis aux chercheurs français et chinois de réaliser des séjours en immersion dans un laboratoire d'accueil en Chine et en France et d'entreprendre des études à la croisée des expertises des laboratoires respectifs afin de dégager un champ de recherche collaboratif potentiel.

L'édition 2020 constitue la 4^{ème} édition de ce programme. Les thématiques prioritaires affichées cette année sont celles retenues par la commission mixte scientifique et technologique franco-chinoise (COMIX). Les thèmes prioritaires de la collaboration franco-chinoise sont :

**Santé, Agriculture, Intelligence Artificielle, Matériaux avancés,
Environnement, Espace, Physique des particules.**

Concernant le versant français du programme JTFC, l'appel à projet 2020 a pour objectif de permettre à des candidats de haut niveau scientifique, provenant d'universités et/ou d'instituts de recherche français, disposant d'un statut minimal de chargé de recherche ou de maître de conférences, âgés de moins de 45 ans, d'effectuer un séjour **d'au moins** 2 semaines et pouvant aller jusqu'à 6 semaines, dans un **laboratoire de recherche d'excellence en Chine**.

Les lauréats recevront un financement* couvrant :

- leur billet d'avion aller-retour France-Chine ;
- leur frais de séjour (hôtel, repas, déplacements), remboursés sur justificatifs, à hauteur de 2500 euros maximum ;
- et il leur appartiendra, si besoin, d'obtenir des financements complémentaires (auprès de leurs établissements, de collectivités territoriales (régions), etc...).

Les **candidats côté français**** susceptibles d'être intéressés devront adresser leur dossier avant **le 21 février 2020** à l'adresse suivante, science.pekin-amba@diplomatie.gouv.fr, ainsi qu'à leur établissement de rattachement :

- un *curriculum vitae* de 2 pages ;
- une lettre de motivation détaillée justifiant **la valeur ajoutée de ce séjour** dans le développement de leurs recherches ;
- les **coordonnées du chercheur et du laboratoire d'accueil** dans lequel ils souhaitent réaliser ce séjour scientifique en Chine.

L'ambassade de France sélectionnera ensuite les candidats en fonction des budgets alloués et des priorités scientifiques. Les résultats seront communiqués le **3 mars 2020**.

* l'ambassade de France prendra contact avec les candidats retenus pour effectuer les démarches administratives.

** Côté chinois, il appartient aux candidats de s'adresser directement au Ministère des Sciences et Technologies (MOST) de la République populaire de Chine.